

## Un père témoin

*Cette rubrique est destinée à tous les pères qui souhaitent raconter leur histoire personnelle et, en témoignant ainsi de leur parcours, encourager tous ceux qui vivent des histoires difficiles.*

Comme chez beaucoup de couples, mon ex-femme et moi-même avons fini par trop nous connaître et par conséquent commencer à nous détester. Nous avons pensé qu'une série de consultations en médiation nous apporterait toute la sérénité nécessaire à poursuivre notre vie de couple. Cette médiation nous l'avons fait durant 7 à 8 mois et cela n'a rien apporté de concluant. Alors nous avons décidé de divorcer. Nous avons opté pour un divorce à l'amiable le plus soft possible. Nous avons pris un avocat commun. Je n'ai pas peur de le dire c'était la plus grosse bêtise que j'ai pu faire. Après notre divorce les choses se sont gâtées petit à petit. Toutefois par la suite les conflits se sont apaisés un tantinet. On pensait à l'intérêt de notre enfant. Notre relation durant notre séparation n'a jamais vraiment été bonne, mais ça allait. Ce n'était pas l'horreur. Je me retrouvais comme sur une plaque électrique, mais par chance ma femme tournait l'interrupteur que sur « 1 » assez pour chauffer mais jamais pour faire mal. Au début, j'ai toujours pu passer relativement bien mes relations personnelles avec ma fille, âgée aujourd'hui de 14 ans. On se voyait régulièrement et avons développé une très bonne complicité. Mais quand ma fille rentrait chez sa maman, mon ex-femme me reprochait toujours quelque chose. Cette situation a duré plusieurs années. Entre temps, je me suis remarié avec une charmante et très douce femme. Bien que je n'ai pas de preuves formelles, c'est sans doute un élément déclencheur pas très favorable qui a mis fin à la maigre entente que l'on avait déjà. Bien que ma fille et ma nouvelle épouse s'entendaient comme deux larrons en foire. J'emploie expressément le passé car maintenant on la voit plus du tout. Toutefois, quand ma fille était avec nous, elle nous susurrant à voix basse que sa maman avait un ami, et que ma fille ne l'appréciait pas trop.

Par la suite j'ai essayé bon nombre de procédures en relations avec les droit de visites. Car je voyais quelques temps ma fille, puis les droits de visites étaient suspendus puis à nouveau le droit de voir ma fille et ainsi de suite. L'office cantonal pour la protection des enfants (OPE) s'en est mêlé, le Tribunal des mineurs également, la Chambre Pupillaire aussi, les médiateurs s'en sont mêlés. Chacun évoquaient leurs analyses et constatations et à force de s'en mêler, ils ne savaient plus comment démêler notre histoire. Une vraie catastrophe, pour des services qui nous font croire, au demeurant, qu'ils sont compétents. La dernière réunion avec la chambre pupillaire que j'ai eu ne remonte à mi-janvier 2005. Mon avocate était présente avec moi, j'ai trouvé de bon ton de prendre une femme pour dénouer tous les méandres de cette pénible affaire et de surcroît, je ne me présente plus à aucune convocation sans sa compagnie. (Concernant son avocat (e) il faut savoir que pour se défendre c'est à nous le client à mandater l'avocat (e) à faire telle ou telle démarche pour nous défendre et que l'avocat (e) ne va pas forcément anticiper à notre place... Il faut pour cela connaître un peu les lois... D'où le problème quand on la connaît pas ou si mal... Il faut vraiment se renseigner.) C'était une réunion assez forte je dois dire, car ce n'est pas tous les jours que l'on se trouve en face de 6 personnes pour parler du droit de voir sa fille. Durant cette séance, je me suis fait reproché par l'avocat de mon ex-femme que je ne payais pas bien les pensions alimentaires et on m'a assuré texto que ma fille allait très bien, qu'elle travaillait bien à l'école et que de ce fait avait de bonnes notes. Donc on m'a reproché suite à mes craintes que je j'aurais alors que tout va bien. Pour répondre à ces accusations gratuites, j'ai demandé à ma banque un extrait de mon compte, qui stipulait que tous les 1<sup>er</sup> de chaque mois la pension alimentaire était payée depuis de nombreuses années à l'ORAPA à Sion qui est un office de recouvrement des pensions alimentaires. Non pas que j'étais un mauvais payeur, mais pour éviter tant bien que mal des remontrances inutiles de la part de mon ex-femme. Chez eux également, par l'intermédiaire de mon avocate, j'ai demandé un extrait de compte pour confirmer mes paiements réguliers depuis de nombreuses années. Mais bon, c'est une petite broutille, juste pour faire

monter la pression. Mais j'avoue honnêtement que toutes ces petites tracasseries mises les une par dessus les autres, j'ai eu des idées noires, comme cela plus de tracasseries, et plus de pension à payer, plus de réunions devant ces offices qui n'ont ni queues ni têtes. Forcément, ces fonctionnaires, ils ne travaillent pas, ils fonctionnent. En faisant peu de cas des intérêts du père. Ils me donnaient l'impression de monter un scénario contre moi, scénario qui est une pure calomnie. Par ailleurs, lors d'un repas, avec un ami très bien placé au service social, je lui ai demandé des conseils pour savoir comment me comporter devant ces offices qui prônent l'intérêt supérieur de l'enfant. Sa réponse fut très imagée. Il me dit je cite : « Comporte toi comme un taureau qui rentre dans l'arène d'une corrida, va au centre du rond puis couche toi et fais le mort... » Je me suis dit, non, il inverse les rôles, mon scénario à moi et mon rôle était celui du toréador et non pas celui du taureau. En bon Valaisan que je suis, c'est ce que j'ai fait pour me réapproprier le rôle de père que j'étais et que me l'on m'avait enlevé.

Par la suite et récemment, selon l'article 275a du code civil Suisse, qui stipule que le non-détenteur de l'autorité parentale peut recueillir auprès des tiers les renseignements nécessaires sur l'enfant. Je suis allé voir le maître de classe de ma fille pour un entretien et surtout, pour une fois avoir de ses nouvelles. Je lui ai donc raconté mon parcours chevaleresque et que maintenant mon cheval était épuisé de toujours se battre et de toujours essayer des remontrances des diverses institutions. Il n'a jamais imaginé un seul instant, que des papas pouvaient subir de tels affronts de la part d'une pseudo-maman. Je me suis risqué à lui poser d'autres questions qui me titillaient et il m'a gentiment demandé de prendre contact avec son Directeur ce que je n'ai pas manqué de le faire par la suite. Mais là surprise, j'apprends des choses dont j'ignorais absolument tout. Je tombe des nues. Et j'ai toujours en mémoire comme un son qui résonne et fait écho les dires de l'avocat de mon ex-femme. J'affabulais... j'affabulais. Non je ne rêve pas. Le maître de classe m'a déclaré être très préoccupé par les notes d'école de ma fille qui sont bien en dessous de ses capacités. Elle peut faire mieux mais ne travaille pas suffisamment. Mais surtout il m'a conseillé de prendre absolument rendez-vous avec le Directeur de l'Ecole car il trouve que ma fille n'est pas bien et qu'elle a de gros problèmes à gérer, des soucis et du mal-être. Par la suite, j'ai également pris contact avec le Directeur qui m'a confirmé cet état d'être et m'a conseillé pour ma fille un suivi psychologique. Il m'a aussi informé qu'elle consulte régulièrement une institutrice et médiatrice dans le cadre de l'école comme confidente. Il m'a assuré de son appui aussi bien auprès de la maman que de la chambre pupillaire pour faire avancer la situation dans le bon sens. Pour une fois que des portes s'ouvrent il faut surtout pas la laisser refermer sur mes doigts. C'est ainsi que pour la première fois après de longues années de procédures, les choses se décantent enfin, mon avocate a écrit des lettres à la Chambre Pupillaire, le directeur et l'instituteur sont prêts à témoigner en ma faveur. Oui ma fille va très mal, et c'est cela que tous les bureaux concernés, et la maman qui a l'autorité parentale ont essayé de me cacher. J'ai hâte de connaître la suite, malheureusement je ne peux pas vous la conter encore car j'attends moi même que la Chambre pupillaire daigne me répondre enfin et statuer. J'ai aussi invité mon ex-femme selon le désir du Directeur de l'Ecole, par courrier recommandé, à prendre contact avec lui, pour lui proposer de faire un bilan psychique de notre fille et un suivi. Si elle ne prends pas contact d'ici là, le directeur la convoquera en son bureau. En conclusion, quel gâchis.

J'aimerai ainsi lancer un appel, pour que tous les papas qui sont victimes d'injustices se manifestent et soit plus solidaires. Descendent dans la rue pour crier leur mécontentement. Ce n'est qu'à ce point là, qu'on fera avancer notre cause. Réagissons. Arrêtons de pleurer et prenons notre destin en mains et celui de nos enfants. Car ces histoires se déroulent avec comme acteurs deux personnes et non pas une seule.

*Un père, connu de la rédaction, qui préfère rester anonyme*

*Si vous aussi, aimeriez témoigner, anonymement prenez contact avec l'équipe de rédaction*